

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2025-46

LE VENDREDI 10 OCTOBRE DEUX MIL VINGT CINQ A DIX-HUIT HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M Didier DUFOURMANTEL, M Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, M Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT,

SECRETAIRE : Mme Isabelle Lépicier-Caputo

nombre de conseillers :	
en exercice :	13
présents :	9
votants :	11
quorum :	7

PROCURATION :

M Philippe BEUGNON donne procuration à M Olivier ROUCHE
Mme Christine GIBAUD donne procuration à Mme Roxanne FOSSE

ABSENTS :

M David LE GLANIC
M Romuald SEITE

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL

Sur demande de la perception, il est nécessaire de prévoir un ajustement des écritures budgétaires concernant Les remboursements d'avance forfaitaire pour les entreprises en charge des travaux de l'église.

Il convient donc de voter les mouvements de crédits suivants :

- | | |
|---------------------------------|----------------|
| - Compte 2313/chapitre 041 (DI) | + 27 442,44 € |
| - Compte 238/chapitre 041 (RI) | + 27 442 ,44 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les décisions modificatives telles que présentées.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



Envoyé le : 15/10/2025
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le : 15/10/2025
Publié le : 15/10/2025
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

REÇU EN PREFECTURE

le 15/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20251010-2025_46-DE